

Se situer au regard de la fonction de travail de l'officier. NFPA 1021 (version 2009)		Éléments de compétences spécifiques
Objets d'évaluation		
4.1.1 – 4.3.1 – 4.4.4 (2)	✓ Expliquer l'organisation et le fonctionnement d'un service de sécurité incendie au Québec.	<ul style="list-style-type: none"> - Reconnaître le rôle et la mission d'un service de sécurité incendie. - Établir des liens entre la mission d'un service et les caractéristiques d'un territoire. - Distinguer les champs d'intervention d'un service de sécurité incendie.
	✓ Examiner les tâches d'un officier.	<ul style="list-style-type: none"> - Reconnaître la nature, le contexte de réalisation et la performance attendue de chaque tâche d'un officier. - Reconnaître les facteurs ayant une incidence sur l'exécution du travail. - Distinguer les niveaux de responsabilité et d'imputabilité liés aux différents niveaux «Officier».
4.1.1	✓ Reconnaître les habiletés et les attitudes nécessaires à l'exercice de la fonction d'officier.	<ul style="list-style-type: none"> - Établir des liens entre les habiletés, les attitudes et les tâches liées à la fonction de travail. - Décrire le comportement éthique dans le domaine de la sécurité incendie.
4.1.1	✓ Examiner la réglementation relative au travail de l'officier.	<ul style="list-style-type: none"> - Relever les lois, règlements et normes utilisés par un officier. - Reconnaître les modes et contextes d'application de ces lois, règlements et normes. - Décrire le rôle des organismes veillant à la santé et la sécurité des travailleurs dans le domaine de la sécurité incendie.
	✓ Évaluer sa capacité à agir à titre d'officier.	<ul style="list-style-type: none"> - Faire l'inventaire de ses compétences, aptitudes et intérêts professionnels. - Analyser sa capacité et son intérêt à satisfaire aux exigences de la fonction de travail d'un officier.

Interagir au sein d'une équipe de travail. NFPA 1021 (version 2009)		Éléments de compétences spécifiques
Objets d'évaluation		
	✓ Analyser la dynamique d'une équipe de travail.	<ul style="list-style-type: none"> - Distinguer les rôles et responsabilités des membres de l'équipe. - Reconnaître les liens entre les membres de l'équipe. - Reconnaître les règles de fonctionnement d'une équipe de travail.
	✓ Communiquer dans une équipe de travail.	<ul style="list-style-type: none"> - Animer une rencontre. - Transmettre de l'information et des directives. - Défendre un point de vue. - Adapter sa communication au style de personnalité ou au contexte. - Démontrer les attitudes nécessaires à une bonne communication.
	✓ Contribuer à la résolution d'un conflit dans une équipe.	<ul style="list-style-type: none"> - Examiner les éléments du problème. - Reconnaître les limites de ses responsabilités. - Appliquer des techniques permettant de résoudre une situation conflictuelle. - Démontrer un comportement éthique.
	✓ Exercer un leadership au sein d'une équipe de travail.	<ul style="list-style-type: none"> - Reconnaître son rôle et son influence sur le climat et le rendement d'une équipe de travail. - Utiliser des outils ou des stratégies de motivation du personnel. - Utiliser une approche favorisant l'implantation et l'acceptation du changement dans une équipe de travail.

(1) Le tableau présente le profil de compétences d'un officier et les exigences de la norme de qualification professionnelle NFPA 1021 sous forme d'objets d'évaluation et d'éléments de compétences spécifiques. L'examen de l'ÉNPO est composé d'un certain nombre d'objets d'évaluation tirés de ce tableau. Les objets retenus pour l'évaluation peuvent varier d'une version d'examen à une autre.

(2) Cette colonne réfère aux numéros des exigences de performance au travail (*Job Performance Requirements*) de la norme NFPA 1021.

Assurer le bon déroulement des activités de caserne. NFPA 1021 (version 2009)		
Objets d'évaluation	Éléments de compétences spécifiques	
4.1.1 – 4.4.1	✓ Intégrer un nouveau pompier dans son équipe.	<ul style="list-style-type: none"> - Reconnaître les caractéristiques individuelles, les forces et les faiblesses du pompier. - Expliquer les règles de fonctionnement au pompier. - Démontrer les équipements du service. - Utiliser des moyens favorisant l'acceptation du nouveau pompier. - Suivre l'évolution du pompier dans l'équipe. - Intervenir en cas de difficulté d'intégration.
4.1.1 – 4.2.2 – 4.2.4 – 4.2.5 – 4.2.6 – 4.4.1 – 4.7.1	✓ Coordonner les tâches des membres de son équipe.	<ul style="list-style-type: none"> - Établir un calendrier des tâches. - Assigner des tâches et des horaires de travail. - Mobiliser et motiver son équipe. - Appliquer les directives et procédures du service. - Communiquer l'information pertinente. - Contrôler la qualité des travaux. - Contribuer à la résolution des problèmes personnels, de discipline ou de performance. - Assurer le respect des règles de santé et de sécurité. - Démontrer du leadership et un comportement professionnel.
4.2.3 – 4.7.3	✓ Assurer le maintien des compétences des membres de son équipe.	<ul style="list-style-type: none"> - Relever les lacunes dans l'exécution des tâches. - Choisir, préparer et organiser les entraînements. - Superviser et évaluer les entraînements. - Assurer le respect des règles de santé et de sécurité. - Compiler les résultats des entraînements. - Encourager le maintien d'une bonne condition physique.
4.1.1 – 4.1.2 – 4.4.2 – 4.4.3 – 4.7.2	✓ Accomplir des tâches administratives courantes.	<ul style="list-style-type: none"> - Colliger des données aux fins d'enquêtes d'accident. - Compiler les données relatives à la gestion du temps. - Gérer l'inventaire de l'équipement et du matériel de la caserne. - Préparer une demande budgétaire pour l'achat d'équipement. - Colliger et analyser les données sur la vérification et l'entretien de l'équipement. - Rédiger des rapports.

Interagir avec les citoyens du territoire desservi par le service de sécurité incendie. NFPA 1021 (version 2009)		
Objets d'évaluation	Éléments de compétences spécifiques	
	✓ Situer son rôle dans diverses situations impliquant des relations avec les citoyens.	<ul style="list-style-type: none"> - Reconnaître les types de situation impliquant des relations avec les citoyens. - Décrire le rôle et les responsabilités de l'officier à l'égard des citoyens.
4.1.1	✓ Reconnaître la diversité culturelle, ethnique et sociale présente dans son milieu.	<ul style="list-style-type: none"> - Répertorier les groupes sociaux et les communautés culturelles ou ethniques de son territoire. - Reconnaître les caractéristiques et les besoins des communautés culturelles et ethniques ainsi que les groupes sociaux de son territoire. - Reconnaître le type d'approche à adopter avec les diverses clientèles.
4.3.1 – 4.3.2 – 4.3.3	✓ Répondre aux besoins des citoyens.	<ul style="list-style-type: none"> - Recevoir et interpréter les requêtes des citoyens. - Répondre aux citoyens en tenant compte de leur origine ethnique, culturelle ou sociale. - Appliquer des techniques permettant de désamorcer des situations conflictuelles. - Mettre en place des actions répondant aux demandes ou besoins des citoyens.
	✓ Effectuer des activités d'éducation du public.	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser des outils d'éducation du public. - Démontrer les comportements à adopter en cas d'incendie. - Appliquer le programme d'éducation du public du service de sécurité incendie.

Gérer une intervention de combat d'incendie. NFPA 1021 (version 2009)		Éléments de compétences spécifiques
Objets d'évaluation		Éléments de compétences spécifiques
4.6.1	✓ Prendre le commandement de l'intervention.	<ul style="list-style-type: none"> - Transmettre un rapport initial. - Déterminer le mode de commandement.
4.6.1 - 4.7.1	✓ Analyser la situation.	<ul style="list-style-type: none"> - Relever les faits. - Estimer les probabilités. - Évaluer la capacité de l'équipe à intervenir.
4.2.1 - 4.6.1 - 4.6.2	✓ Élaborer un plan d'opération initial.	<ul style="list-style-type: none"> - Déterminer la stratégie d'intervention. - Déterminer et prioriser les tactiques d'intervention. - Mettre en place un outil de gestion de l'intervention. - Déterminer et répartir les tâches aux effectifs. - Appliquer la procédure de droit de refus, le cas échéant. - Déterminer les ressources supplémentaires nécessaires.
4.6.2 - 4.7.1	✓ Organiser le lieu de l'intervention.	<ul style="list-style-type: none"> - Déterminer un endroit pour la gestion de l'intervention. - Positionner les véhicules d'intervention. - Déterminer les secteurs géographiques, les périmètres et les zones de travail. - Établir la structure de commandement.
4.6.2 - 4.7.1	✓ Contrôler le déroulement des opérations.	<ul style="list-style-type: none"> - Appliquer la chaîne de commandement. - Évaluer la situation de chaque secteur. - Ajuster le plan d'opération en fonction de l'état de la situation. - Suivre l'emplacement du personnel. - Gérer un appel de détresse. - Corriger les manquements aux règles de santé et de sécurité. - Reconnaître les conditions nécessitant une évacuation prioritaire ou un retrait stratégique.

Gérer une intervention de combat d'incendie. (suite) NFPA 1021 (version 2009)		Éléments de compétences spécifiques
Objets d'évaluation		Éléments de compétences spécifiques
	✓ Transférer le commandement, le cas échéant.	<ul style="list-style-type: none"> - Appliquer la procédure de transfert de commandement. - Transmettre les données relatives à la situation et à l'intervention.
4.1.1 - 4.5.1 - 4.5.3 - 4.7.1	✓ Terminer l'intervention, le cas échéant.	<ul style="list-style-type: none"> - Protéger les indices utiles à l'établissement de la cause et des circonstances de l'incendie. - Démobiliser les ressources. - Délimiter les zones d'accès interdit. - Prendre des notes sur l'état des lieux. - Vérifier les lieux avant de quitter.
4.6.3	✓ Effectuer une analyse rétrospective de l'intervention.	<ul style="list-style-type: none"> - Évaluer le déroulement de l'intervention. - Suggérer des améliorations. - Repérer les signes du syndrome post-traumatique.
4.1.2 - 4.4.5	✓ Remplir et transmettre des rapports.	<ul style="list-style-type: none"> - Colliger les données. - Rédiger les rapports. - Faire suivre les rapports.

Gérer une intervention de désincarcération. NFPA 1021 (version 2009)		
Objets d'évaluation		Éléments de compétences spécifiques
4.6.1	✓ Prendre le commandement de l'intervention.	<ul style="list-style-type: none"> - Relever les organismes d'urgence déjà présents sur le lieu. - Transmettre un rapport initial.
4.6.1 - 4.7.1	✓ Analyser la situation.	<ul style="list-style-type: none"> - Relever les faits : <ul style="list-style-type: none"> - Type de collision, état de véhicules, etc.; - Types de véhicules et carburants; - Environnement; - Nombre, état, position des victimes, etc. - Repérer les fuites ou écoulements de matières dangereuses. - Reconnaître les victimes devant être évacuées sur le champ. - Estimer les risques pouvant survenir pendant la désincarcération.
4.2.1 - 4.6.1 - 4.6.2	✓ Élaborer un plan d'opération initial.	<ul style="list-style-type: none"> - Déterminer et prioriser les tactiques d'intervention. - Mettre en place un outil de gestion de l'intervention. - Déterminer et répartir les tâches aux effectifs. - Déterminer les ressources supplémentaires nécessaires.
4.6.2 - 4.7.1	✓ Organiser le lieu de l'intervention.	<ul style="list-style-type: none"> - Déterminer un endroit pour la gestion de l'intervention. - Positionner les véhicules d'intervention. - Déterminer les secteurs géographiques, les périmètres et les zones de travail. - Établir la structure de commandement. - Mettre en place les moyens de contrôle ou d'élimination des risques. - Protéger les éléments de preuve pour l'enquête policière.
4.6.2 - 4.7.1	✓ Contrôler le déroulement des opérations.	<ul style="list-style-type: none"> - Appliquer la chaîne de commandement. - Évaluer la situation de chaque secteur. - Assurer un suivi des opérations. - Corriger les manquements aux règles de santé et de sécurité. - Collaborer avec les autres services ou intervenants. - Effectuer des comptes rendus.

Gérer une intervention de désincarcération. (suite) NFPA 1021 (version 2009)		
Objets d'évaluation		Éléments de compétences spécifiques
	✓ Transférer le commandement, le cas échéant.	<ul style="list-style-type: none"> - Appliquer la procédure de transfert de commandement. - Transmettre les données relatives à la situation et à l'intervention.
4.1.1 - 4.5.1 - 4.5.3 - 4.7.1	✓ Terminer l'intervention, le cas échéant.	<ul style="list-style-type: none"> - Démobiliser les ressources. - Effectuer une vérification avant de quitter les lieux.
4.6.3	✓ Effectuer une analyse rétrospective de l'intervention.	<ul style="list-style-type: none"> - Évaluer le déroulement de l'intervention. - Suggérer des améliorations. - Repérer les signes du syndrome post-traumatique.
4.1.2 - 4.4.5	✓ Remplir et transmettre des rapports.	<ul style="list-style-type: none"> - Colliger les données. - Rédiger les rapports. - Faire suivre les rapports.

Gérer une intervention de sauvetage en espace clos. NFPA 1021 (version 2009)		
Objets d'évaluation		Éléments de compétences spécifiques
4.6.1	✓ Prendre le commandement de l'intervention.	<ul style="list-style-type: none"> - Transmettre un rapport initial. - Déterminer le mode de commandement.
4.6.1 - 4.7.1	✓ Analyser la situation.	<ul style="list-style-type: none"> - Relever les faits : <ul style="list-style-type: none"> - Configuration et contenu du lieu; - Environnement; - Nombre et état des victimes, etc. - Établir un contact avec la ou les victimes. - Colliger des données sur le lieu ou la situation. - Reconnaître les risques et les dangers réels ou potentiels. - Reconnaître le niveau et le type de compétence requis pour le sauvetage.
4.2.1 - 4.6.1 - 4.6.2	✓ Élaborer un plan d'opération initial.	<ul style="list-style-type: none"> - Déterminer la stratégie d'intervention. - Déterminer et prioriser les tactiques d'intervention. - Déterminer les moyens de contrôle des risques. - Déterminer et répartir les tâches aux pompiers. - Mettre en place un outil de gestion de l'intervention. - Déterminer les ressources matérielles pouvant être utilisées par les pompiers.
4.6.2 - 4.7.1	✓ Organiser le lieu de l'intervention.	<ul style="list-style-type: none"> - Déterminer un endroit pour la gestion de l'intervention. - Établir la structure de commandement. - Déterminer les périmètres et les zones de travail. - Mettre en place les moyens de contrôle ou d'élimination des risques. - Préparer le terrain et les équipements pour les sauveteurs.
4.6.2 - 4.7.1	✓ Contrôler le déroulement des opérations.	<ul style="list-style-type: none"> - Appliquer la chaîne de commandement. - Contrôler l'accès au site. - Répondre aux demandes des sauveteurs et autres services (policiers, ambulanciers, etc.). - Corriger les manquements aux règles de santé et de sécurité. - Colliger des données sur l'intervention. - Effectuer des comptes rendus.

Gérer une intervention de sauvetage en espace clos. (suite) NFPA 1021 (version 2009)		
Objets d'évaluation		Éléments de compétences spécifiques
	✓ Transférer le commandement, le cas échéant.	<ul style="list-style-type: none"> - Appliquer la procédure de transfert de commandement. - Transmettre les données relatives à la situation et à l'intervention.
4.1.1 - 4.5.1 - 4.5.3 - 4.7.1	✓ Terminer l'intervention, le cas échéant.	<ul style="list-style-type: none"> - Démobiliser les ressources. - Sécuriser les lieux. - Colliger des données auprès du propriétaire du lieu, des témoins, etc. - Dessiner et noter l'état des lieux et la mise en place effectuée pour l'intervention. - Transmettre, à la police ou à la CSST, les données relatives à la situation et à l'intervention. - Effectuer une vérification avant de quitter les lieux.
4.6.3	✓ Effectuer une analyse rétrospective de l'intervention.	<ul style="list-style-type: none"> - Évaluer le déroulement de l'intervention. - Suggérer des améliorations. - Repérer les signes du syndrome post-traumatique.
4.1.2 - 4.4.5	✓ Remplir et transmettre des rapports.	<ul style="list-style-type: none"> - Colliger les données. - Rédiger les rapports. - Faire suivre les rapports.

Gérer une intervention impliquant la présence de matières dangereuses. NFPA 1021 (version 2009)		
Objets d'évaluation	Éléments de compétences spécifiques	
4.6.1	✓ Se rendre sur le lieu de l'incident.	<ul style="list-style-type: none"> - Estimer l'ampleur et la gravité de l'incident d'après les données de l'appel. - Prendre en considération les conditions météorologiques. - Déterminer le trajet et l'approche du lieu.
	✓ Prendre le commandement de l'intervention.	<ul style="list-style-type: none"> - Transmettre un rapport initial. - Déterminer le mode de commandement.
4.6.1 - 4.7.1	✓ Analyser la situation.	<ul style="list-style-type: none"> - Relever les faits : <ul style="list-style-type: none"> - Type et quantité de produits; - Type et état du contenant; - Emplacement de l'incident; - Moment de la journée, conditions climatiques; - Présence et état des victimes. - Estimer la dimension du périmètre d'isolation initiale. - Interpréter les données des documents et de l'appareil de détection.
		<ul style="list-style-type: none"> - Colliger des données auprès du propriétaire du lieu ou des ressources externes. - Estimer l'évolution possible de la situation et des conséquences sur la vie, les biens et l'environnement. - Évaluer la capacité de l'équipe à intervenir.
		<ul style="list-style-type: none"> - Déterminer la stratégie d'intervention. - Déterminer et prioriser les tactiques d'intervention. - Mettre en place un outil de gestion de l'intervention. - Déterminer et répartir les tâches aux effectifs. - Déterminer les ressources supplémentaires nécessaires. - Déterminer les organismes ou ressources spécialisées nécessaires.
4.2.1 - 4.6.1 - 4.6.2	✓ Élaborer un plan d'opération initial.	<ul style="list-style-type: none"> - Déterminer un endroit pour la gestion de l'intervention. - Établir la structure de commandement. - Déterminer le périmètre d'opération et les zones. - Protéger les éléments de preuve pour l'enquête policière.
		<ul style="list-style-type: none"> - Appliquer la chaîne de commandement et le protocole de communication. - Assurer un suivi des opérations.
4.6.2 - 4.7.1	✓ Organiser le lieu de l'intervention.	<ul style="list-style-type: none"> - Déterminer un endroit pour la gestion de l'intervention. - Établir la structure de commandement. - Déterminer le périmètre d'opération et les zones. - Protéger les éléments de preuve pour l'enquête policière.
4.6.2 - 4.7.1	✓ Contrôler le déroulement des opérations.	<ul style="list-style-type: none"> - Appliquer la chaîne de commandement et le protocole de communication. - Assurer un suivi des opérations.

Gérer une intervention impliquant la présence de matières dangereuses. (suite) NFPA 1021 (version 2009)		
Objets d'évaluation	Éléments de compétences spécifiques	
4.6.2 - 4.7.1	✓ Contrôler le déroulement des opérations. (suite)	<ul style="list-style-type: none"> - Relever les signes révélant une amélioration, une stabilisation ou une aggravation de la situation. - Ajuster la stratégie ou les tactiques en fonction de l'évolution de la situation. - Colliger des données sur l'intervention. - Corriger les manquements aux règles de santé et de sécurité. - Faire des comptes rendus. - Reconnaître les conditions nécessitant une évacuation prioritaire ou un retrait stratégique.
		<ul style="list-style-type: none"> - Appliquer la procédure de transfert de commandement. - Transmettre les données relatives à la situation et l'intervention.
4.1.1 - 4.5.1 - 4.5.3 - 4.7.1	✓ Terminer l'intervention, le cas échéant.	<ul style="list-style-type: none"> - Superviser la récupération et le traitement des contenants, du nettoyage de l'équipement et de la réouverture du site. - Démobiliser les ressources. - Vérifier l'absence de contaminants chez les pompiers. - Dessiner et noter l'état des lieux et la mise en place effectuée pour l'intervention. - Effectuer une vérification avant de quitter les lieux. - Transmettre des données à la CSST, le cas échéant.
		<ul style="list-style-type: none"> - Évaluer le déroulement de l'intervention. - Suggérer des améliorations. - Repérer les signes du syndrome post-traumatique.
4.6.3	✓ Effectuer une analyse rétrospective de l'intervention.	<ul style="list-style-type: none"> - Évaluer le déroulement de l'intervention. - Suggérer des améliorations. - Repérer les signes du syndrome post-traumatique.
4.1.2 - 4.4.5	✓ Remplir et transmettre des rapports.	<ul style="list-style-type: none"> - Colliger les données. - Rédiger les rapports. - Faire suivre les rapports.
		<ul style="list-style-type: none"> - Colliger les données. - Rédiger les rapports. - Faire suivre les rapports.



Développer un plan d'intervention.		NFPA 1021 (version 2009)
Objets d'évaluation		Éléments de compétences spécifiques
	✓ Identifier les bâtiments nécessitant un plan d'intervention.	<ul style="list-style-type: none"> - Interpréter les données sur les bâtiments recensés sur le territoire. - Prioriser les bâtiments nécessitant un plan d'intervention.
	✓ Organiser la collecte de données.	<ul style="list-style-type: none"> - Préparer des outils de collecte de données. - Donner des directives aux pompiers responsables de la collecte.
	✓ Analyser les données recueillies.	<ul style="list-style-type: none"> - Relever les caractéristiques des occupants des bâtiments. - Identifier les risques liés à l'affectation d'un bâtiment. - Identifier les facteurs ayant une incidence sur le déroulement des opérations.
	✓ Dessiner les plans du bâtiment.	<ul style="list-style-type: none"> - Choisir les vues à dessiner. - Représenter les proportions et les formes du bâtiment. - Annoter et coter le dessin. - Indiquer les particularités relatives au contenu ou à l'enveloppe du bâtiment.
4.1.2	✓ Rédiger les procédures d'opération.	<ul style="list-style-type: none"> - Rédiger les procédures en tenant compte : <ul style="list-style-type: none"> - des ressources humaines et matérielles disponibles; - des données relevées sur le bâtiment et les occupants; - des règles de santé et de sécurité.
	✓ Assurer la mise en place et le suivi du plan d'intervention.	<ul style="list-style-type: none"> - Expliquer le plan d'intervention aux membres de l'équipe. - Classer le plan d'intervention. - Déterminer des mesures de contrôle et de mise à jour du plan.